RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) Nº 578/2014 DU CONSEIL

du 28 mai 2014

mettant en œuvre le règlement (UE) nº 36/2012 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 36/2012 du Conseil du 18 janvier 2012 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie ([1]), et notamment son article 32, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

(1) Le 18 janvier 2012, le Conseil a adopté le règlement (UE) nº 36/2012.

(2) Deux personnes et une entité ne devraient plus être maintenues sur la liste des personnes et entités faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe II du règlement (UE) nº 36/2012.

(3) Il convient de mettre à jour les informations relatives à certaines personnes et entités inscrites sur la liste figurant à l'annexe II du règlement (UE) nº 36/2012.

(4) Il y a donc lieu de modifier l'annexe II du règlement (UE) nº 36/2012 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe II du règlement (UE) nº 36/2012 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 28 mai 2014.

Par le Conseil

Le président

E. VENIZELOS

([1]) JO L 16 du 19.1.2012, p. 1.

ANNEXE

I. Les personnes et entités énumérées ci-après, ainsi que les mentions y afférentes, sont retirées de la liste figurant à l'annexe II du règlement (UE) nº 36/2012:

A. **Personnes**

Nº 14. Asif Shawkat

Nº 178. Sulieman Maarouf

B. **Entités**

Nº 45. Syria International Islamic Bank.

II. Les mentions concernant les personnes énumérées ci-après, telles qu'elles figurent à l'annexe II du règlement (UE) nº 36/2012, sont remplacées par les mentions suivantes:

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
71.	Bushra (بشرى) Al-Assad (الأسد) (alias Bushra Shawkat)	Date de naissance: 24.10.1960	Sœur de Bashar Al-Assad et veuve de Asif Shawkat, vice-chef d'état-major chargé de la sécurité et de la reconnaissance. Étant donné la relation personnelle étroite et la relation financière indissociable qu'elle entretient avec le président syrien, Bashar Al-Assad, elle profite du régime syrien et y est associée.	23.3.2012
108.	Dr. Mohammad (محمد) (alias Mohamed, Muhammad, Mohammed) Al-Jleilati (الجليلاتي, جليلاتي)	Date de naissance: 1945. Lieu de naissance: Damas	Ancien ministre des finances. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.	1.12.2011
152.	Dr. Qadri (قدري) (alias Kadri) Jamil (جميل) (alias Jameel)		Ancien vice-premier ministre en charge des affaires étrangères et des expatriés. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.	16.10.2012
156.	Hala (هالة) Mohammad (محمد) (alias Mohamed, Muhammad, Mohammed) Al Nasser (الناصر) (ingénieur)		Ancien ministre du tourisme. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.	16.10.2012
158.	Subhi (صبحي) Ahmad (أحمد) Al Abdallah (العبدالله) (alias Al-Abdullah) (ingénieur)		Ancien ministre de l'agriculture et de la réforme agraire. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.	16.10.2012
159.	Dr. Mohammad (محمد) (alias Muhammad, Mohamed, Mohammed) Yahiya (يحيى) (alias Yehya, Yahya, Yihya, Yihia, Yahia) Moalla (معلا) (alias Mu'la, Ma'la, Muala, Maala, Mala)		Ancien ministre de l'enseignement supérieur. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.	16.10.2012
161.	Dr. Mohamad (محمد) (alias Muhammad, Mohamed, Mohammed, Mohammad) Zafer (ظافر) (alias Dhafer) Mohabak (محبك) (alias Mohabbak, Muhabak, Muhabbak)		Ancien ministre de l'économie et du commerce extérieur. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.	16.10.2012

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
163.	Dr. Safwan (صفوان) Al Assaf (العساف)		Ancien ministre de l'habitat et du développement urbain. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.	16.10.2012
164.	Yasser (ياسر) (alias Yaser) Al Siba'ii (السباعي) (alias Al-Sibai, Al-Siba'i, Al Sibaei) (ingénieur)		Ancien ministre des travaux publics. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.	16.10.2012
165.	Sa'iid (سعيد) (alias Sa'id, Sa'eed, Saeed) Ma'thi (معـــذى) (alias Mu'zi, Mu'dhi, Ma'dhi, Ma'zi, Maazi) Hneidi (هنيدي) (ingénieur)		Ancien ministre des ressources pétrolières et minières. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.	16.10.2012
167.	Dr. Jassem (جاسم) (alias Jasem) Mohammad (محمد) (alias Mohamed, Muhammad, Mohammed) Zakaria (زكريا)	Né en 1968	Ancien ministre du travail et des affaires sociales. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.	16.10.2012
169.	Dr. Adnan (عدنان) Abdo (عبدو) (alias Abdou) Al Sikhny (السخني) (alias Al-Sikhni, Al-Sekhny, Al-Sekhni)		Ancien ministre de l'industrie. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.	16.10.2012
174.	Mohammed (محمد) Turki (تركي) Al Sayed (السيد)		Ancien ministre de l'industrie. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.	16.10.2012
175.	Najm-eddin (الدين نجم) (alias Nejm-eddin, Nejm-eddeen, Najm-eddeen, Nejm-addin, Nejm-addeen, Najm-addeen, Najm-addin) Khreit (خريط) (alias Khrait)		Ancien ministre d'État. En tant qu'ancien ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la violente répression du régime contre la population civile.	16.10.2012